

Péripéties du retour de Bernardin de St-Pierre en France.

Isle de France – Bourbon - le Cap

(novembre 1770- mars 1771)

Extrait de l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre, *Voyage à l'Isle de France*. Seuls sont reproduits ici les événements majeurs survenus depuis le départ de B. de St Pierre d'Isle de France le 9 novembre 1770, jusqu'à son départ du cap de Bonne-Espérance, le 2 mars 1771.

Chronologie

Le 9 novembre 1770. A l'Isle de France, B. de St Pierre embarque sur *l'Indien*.

Le 20 novembre au soir, *l'Indien* appareille après 10 jours sans vent.

Le 21 novembre à 15h, *l'Indien* mouille à Bourbon, dans la rade de Saint-Denis.

Le 25 novembre, B. de St Pierre va séjourner à terre et y sera quand *l'Indien* devra appareiller précipitamment.

Le 2 décembre, arrivée d'un ouragan, tous les vaisseaux sont forcés d'appareiller : *l'Indien*, *le Penthièvre*, *l'Amitié*, *l'Alliance*, *le Grand Bourbon*, *le Géryon*. Le calme revient le 3 au matin.

Le 19 décembre, *la Normande* mouille devant St Paul. Elle arrive de l'Isle de France.

Le 21 décembre au soir, B. de St Pierre embarque sur *la Normande* pour le cap de Bonne-Espérance.

Le 10 janvier 1771, B. de St Pierre débarque de *la Normande* en rade du cap de Bonne-Espérance.

Le 11 janvier 1771 : arrivée au Cap de *la Digue*, partie un mois plus tôt de l'Isle de France.

Le 28 février, arrivée au Cap de *l'Africain*, il apporte des nouvelles de *l'Indien* et les malles de B. de St Pierre.

Le 2 mars 1771, *la Digue* appareille du Cap pour la France, B. de St-Pierre est à bord.

=====

LETTRE XIX. DÉPART POUR FRANCE. ARRIVÉE A BOURBON. OURAGAN.

Après avoir obtenu la permission de retourner en France, je me disposai à m'embarquer sur *l'Indien*, vaisseau de 64 canons.

Je m'embarquai le 9 novembre 1770 ; [...]

Nous restâmes onze jours en rade, retenus par le calme. Le 20 au soir, nous appareillâmes, et le 21, à trois heures après midi, nous mouillâmes à Bourbon, dans la rade de Saint-Denis.

Cette île est à quarante lieues sous le vent de l'Isle de France. Il ne faut qu'un jour pour aller à Bourbon, et souvent un mois pour en revenir. [...] Ses rivages sont très-escarpés; la mer y roule sans cesse de gros galets ; ce qui ne permet qu'aux pirogues d'aborder sans se briser. On a construit à Saint-Denis pour le débarquement des chaloupes, un pont-levis soutenu par des chaînes de fer. Il avance sur la mer de plus de quatre-vingts pieds. A l'extrémité de ce pont est une échelle de corde, où grimpent ceux qui veulent aller à terre. Dans tout le reste de l'île, on ne peut débarquer qu'en se jetant à l'eau.

Comme *l'Indien* devait rester trois semaines au mouillage pour charger du café, plusieurs passagers résolurent de rester quelques jours dans l'île, et d'aller même attendre à Saint-Paul, sept lieues sous le vent, que notre vaisseau vînt y compléter sa cargaison.

Je me décidai moi-même à descendre à terre, par la disette de vivres où nous nous trouvions à bord, et par l'exemple du capitaine et d'un grand nombre d'officiers de différents vaisseaux.

Le 25, après midi, je m'embarquai seul dans une petite yole ; et, malgré la brise qui était très violente, à force de gouverner à la lame, je débarquai au pont. Nous fûmes une heure et demie à faire ce trajet, qui n'a pas une demi-lieue.

Je fus saluer l'officier-commandant. Il m'apprit qu'il n'y avait point d'auberge à Saint-Denis, ni dans aucun endroit de l'île, que les étrangers avaient coutume de loger chez ceux des habitants avec lesquels

ils faisaient quelque commerce. La nuit s'approchait, et n'ayant aucune affaire à traiter, je me préparais à retourner à bord, lorsque cet officier m'offrit un lit.

Je fus ensuite saluer M. de Crémont, commissaire-ordonnateur, qui m'offrit sa maison pour le temps que je voudrais passer à terre. Cette offre me fut d'autant plus agréable que j'avais envie de voir le volcan de Bourbon, où je savais que M. de Crémont avait fait un voyage.

Mais je n'en ai pas trouvé l'occasion. Le chemin en est très-difficile, peu d'habitants le connaissent, et il fallait s'absenter de Saint-Denis six ou sept jours.

Du 25 jusqu'au 30, la brise fut si forte que peu de chaloupes de la rade vinrent à terre. Notre capitaine profita d'un moment favorable pour retourner à son bord, où ses affaires l'appelaient ; mais le mauvais temps l'empêcha de redescendre.

Cette brise, qui vient toujours du sud-est, se lève à six heures du matin et finit à dix heures du soir. Dans cette saison, elle durait le jour et la nuit avec une violence égale.

Le 1^{er} décembre le vent s'apaisa, mais il s'éleva de la pleine mer une lame monstrueuse qui brisait sur le rivage avec tant de violence que la sentinelle du pont fut obligée de quitter son poste.

Le haut des montagnes se couvrait de nuages épais, qui n'avaient point de cours. Le vent soufflait encore un peu de la partie du sud-est, mais la mer venait de l'ouest. On voyait trois grosses lames se succéder continuellement ; on les distinguait le long de la côte comme trois longues collines. Il se détachait de leur partie supérieure des jets d'eau, qui formaient une espèce de crinière. Elles s'élançaient sur le rivage en formant une voûte, qui, se roulant sur elle-même, s'élevait en écume à plus de cinquante pieds de haut.

On respirait à peine, l'air était lourd, le ciel obscur, des nuées de corbigeaux et de paille-en-cus venaient du large, et se réfugiaient sur la côte. Les oiseaux de terre et les animaux paraissaient inquiets. Les hommes mêmes sentaient une frayeur secrète à la vue d'une tempête affreuse au milieu du calme.

Le 2 au matin, le vent tomba tout-à-fait, et la mer augmenta ; les lames étaient plus nombreuses, et venaient de plus loin. Le rivage, battu des flots, était couvert d'une mousse blanche comme la neige, qui s'y entassait comme des ballots de coton. Les vaisseaux en rade fatiguaient beaucoup sur leurs câbles.

On ne douta plus que ce ne fût l'ouragan. On tira bien avant sur la terre les pirogues qui étaient sur le galet ; et chacun se hâta de soutenir sa maison avec des cordes et des solives.

Il y avait au mouillage, *l'Indien, le Penthièvre, l'Amitié, l'Alliance, le Grand Bourbon, le Géryon*, une gaulette et un petit bateau. La côte était bordée de monde qu'attirait le spectacle de la mer et le danger des vaisseaux.

Sur le midi, le ciel se chargea prodigieusement, et le vent commença à fraîchir du sud-est. On craignit alors qu'il ne tournât à l'ouest, et qu'il ne jetât les vaisseaux sur la côte. On leur donna, de la batterie, le signal du départ, en hissant le pavillon, et tirant deux coups de canon à boulet. Aussitôt ils coupèrent leurs câbles et appareillèrent. *Le Penthièvre* abandonna sa chaloupe, qu'il ne put rembarquer. *L'Indien*, mouillé plus au large, fit vent arrière sous ses quatre voiles majeures. Les autres s'éloignèrent successivement. Des Noirs, qui étaient dans une chaloupe, se réfugièrent à bord de *l'Amitié*. Le petit bateau et la gaulette se trouvaient déjà dans les lames, où ils disparaissaient de temps en temps ; ils semblaient craindre de se mettre au large ; enfin ils appareillèrent les derniers, attirant à eux l'inquiétude et les vœux de tous les spectateurs. Au bout de deux heures toute cette flotte disparut dans le nord-ouest, au milieu d'un horizon noir.

A trois heures après midi, l'ouragan se déclara avec un bruit effroyable ; tous les vents soufflèrent successivement. La mer battue, agitée dans tous les sens, jetait sur la terre des nuages d'écume, de sable, de coquillages et de pierres. Des chaloupes, qui étaient en radoub à cinquante pas du rivage, furent ensevelies sous le galet ; le vent emporta un pan de la couverture de l'église, et la colonnade du Gouvernement. L'ouragan dura toute la nuit, et ne cessa que le 3 au matin.

Le 6, deux navires revinrent au mouillage ; c'étaient le petit bateau et la gaulette : ils apportaient une lettre du *Penthièvre*, qui avait perdu son grand mât de perroquet. Pour eux, ils n'avaient éprouvé aucun accident. En tout, les petites destinées sont les plus heureuses.

Le 8, *le Géryon* parut. Il avait relâché à l'Isle de France ; il nous apprit que la tempête y avait fait périr, à l'ancre, la flûte du Roi, *la Garonne*. Enfin, jusqu'au 19, on eut successivement nouvelle de tous les vaisseaux, à l'exception de *l'Amitié* et de *l'Indien*. La force et la grandeur de *l'Indien* semblaient le mettre à l'abri de tous les événements, et nous ne doutâmes pas qu'il n'eût continué sa route pour faire ses vivres au cap de Bonne-Espérance, et de là aller en France. Je savais d'ailleurs que c'était le projet du capitaine. Le 19, au matin, on signala un vaisseau ; c'était *la Normande*, flûte du Roi : elle passa devant Saint-Denis, et fut mouiller à Saint-Paul. Elle venait de l'Isle de France, et allait chercher des vivres au Cap. Cette occasion nous parut très favorable. Il y avait un autre officier avec moi ; nous résolûmes d'en profiter. Monsieur et mademoiselle de Crémont nous firent faire des lits et du linge pour le bord, et nous procurèrent des chevaux et des guides pour aller à Saint-Paul. Un de leurs parents nous y accompagna.

Je n'avais descendu à terre qu'un peu de linge; tous mes effets étaient sur *l'Indien*. Nous partîmes le 20, à onze heures du matin. Il y avait sept lieues à faire. La flûte partait le soir; il n'y avait pas de temps à perdre. Nous prîmes congé de nos hôtes.

Nos chevaux grimpèrent d'abord la montagne de Saint-Denis, par des chemins en zigzag, pavés de pierres pointues. Ils étaient très vigoureux, et leur pas était sûr, quoiqu'ils ne fussent pas ferrés, suivant l'usage du pays.

A deux lieues et demie de Saint-Denis, nous trouvâmes, sur le bord d'un ruisseau, à l'ombre de citronniers, un dîner que mademoiselle de Crémont nous avait fait préparer.

Après dîner, nous descendîmes et montâmes la Grande-Chaloupe. C'est un vallon affreux formé par deux montagnes parallèles et très escarpées : nous fîmes à pied une partie de ce chemin que la pluie rendait dangereux. Nous nous trouvâmes au fond entre les deux montagnes, dans une des plus étranges solitudes que j'aie jamais vues ; nous étions comme entre deux murailles, le ciel sur notre tête et la mer sur notre droite. Nous passâmes le ruisseau, et nous parvînmes enfin sur le bord opposé de la Chaloupe ; il règne au fond de ce gouffre un calme éternel, quoique le vent soit très-frais sur la montagne.

A deux lieues de Saint-Paul, nous entrâmes dans une vaste plaine sablonneuse, qui s'étend jusqu'à la ville. Elle est bâtie comme celle de Saint-Denis. Ce sont de grands emplacements bien alignés, entourés de haies, au milieu desquels est une case où loge une famille. Ces villes ont l'air de grands hameaux. Saint-Paul est situé sur le bord d'un étang d'eau douce, dont on pourrait, je crois, faire un port.

Il était nuit quand nous y arrivâmes; nous étions très fatigués, et nous ne savions où loger, ni même où trouver du pain ; car il n'y a point de boulanger à Saint-Paul.

Mon premier soin fut de parler au capitaine de *la Normande*, que je trouvai heureusement à terre. Il me dit qu'il ne se chargerait point de notre passage sans un ordre du gouverneur de l'Isle de France, qui alors était à Saint-Denis ; qu'au reste il ne partait que le lendemain matin.

Sur le champ j'écrivis au gouverneur et à mademoiselle de Crémont. Je donnai mes deux lettres à un Noir, en lui promettant une récompense s'il était de retour le lendemain à huit heures du matin. Il en était dix du soir, et il avait quatorze lieues à faire. Il partit à pied.

Je fus trouver mes camarades qui soupaient chez le garde-magasin. On nous logea dans une maison appartenant au Roi. Il n'y avait d'autres meubles que des chaises, dont nous fîmes des lits ; de grand matin nous étions debout. A neuf heures nous vîmes arriver, avec les réponses à mes lettres, un Noir, que mon commissionnaire avait fait partir à sa place. Je le payai bien, et je fus trouver le capitaine, pour lui remettre la lettre du gouverneur. Quel fut notre étonnement, lorsque nous vîmes qu'il laissait la chose à sa discrétion !

Enfin après plusieurs négociations, et après avoir donné des billets pour les frais de notre passage, il consentit à nous embarquer. Le départ du vaisseau fut remis au lendemain. [...]

Nous nous embarquâmes sur *la Normande* le 21 au soir. Nous trouvâmes une caisse de vin, de liqueurs, de café, etc., que monsieur et mademoiselle de Crémont avaient fait mettre à bord pour notre usage. Nous avons trouvé dans leur maison la cordialité des anciens habitants de Bourbon, et la politesse de Paris.

A Bourbon, ce 21 décembre 1770.

LETTRE XX. DÉPART DE BOURBON. ARRIVÉE AU CAP.

Nous sortîmes à dix heures du soir de la baie de Saint-Paul. La mer y est plus calme, et le mouillage plus sûr qu'à Saint-Denis, dont la rade est gâtée par une quantité prodigieuse d'ancre abandonnées par les vaisseaux. Leurs câbles s'y coupent fort promptement ; cependant les marins préfèrent Saint-Denis.

Dans un coup de vent du large on ne peut sortir de la baie de Saint-Paul ; et si un vaisseau était jeté en côte, tout l'équipage périrait, la mer brisant sur un sable fort élevé.

Le 23, nous perdîmes Bourbon de vue. Les services que nous avons reçus de monsieur et de mademoiselle de Crémont pendant notre séjour, les vents favorables, une bonne table, et la société d'un capitaine très honnête, M. de Rosbos [Sr Rosbo de Kerlero], nous disposaient au plaisir de retrouver *l'Indien*.

Nous plaignions les passagers de ce vaisseau, qui avaient eu à éprouver le mauvais temps et la disette de vivres.

On compte neuf cents lieues de Bourbon au Cap. Le 6 janvier 1771, nous vîmes le matin la pointe de Natal, à dix lieues devant nous. Nous comptons dans trois jours être à bord de *l'Indien*. Nous avons eu jusqu'à ce jour vent arrière. Il fit calme le soir, et une chaleur étouffante. A minuit le ciel était très enflammé d'éclairs, et l'horizon couvert partout de grands nuages redoublés. La mer étincelait de poissons qui s'agitaient autour du vaisseau.

A trois heures de nuit, le vent contraire s'éleva de l'ouest avec tant de violence, qu'il nous obligea de mettre à la cape sous la misaine. La tempête jeta à bord un petit oiseau semblable à une mésange. L'arrivée des oiseaux de terre sur les vaisseaux est toujours signe d'un très mauvais temps, car c'est une preuve que le foyer de la tempête est fort avant dans les terres.

Le troisième jour du coup de vent, nous nous aperçûmes que notre mât de misaine avait fait un effort à quatre pieds au-dessus du gaillard ; on serra la voile, on relia le mât de cordages et de pièces de bois, et nous tînmes la cape sous la grande voile.

La mer était monstrueuse et nous cachait l'horizon. On fut fort surpris de voir, à une portée de canon, un vaisseau hollandais manœuvrant comme nous : il fut impossible de lui parler. Le cinquième jour, le vent s'apaisa. On examina notre mât de misaine, qui se trouva absolument rompu. Cet accident nous fit redoubler de vœux pour l'arrivée au Cap.

Le gros temps nous avait fait perdre du chemin, suivant l'ordinaire ; il succéda du calme, qui nous fit perdre du temps.

Le 12, nous retrouvâmes le vaisseau hollandais, et nous lui parlâmes. Il eut la précaution de ne se laisser approcher que ses mèches allumées et ses canons détapés : il venait de Batavia ; il allait au Cap.

Enfin, le 16 janvier, nous eûmes l'après-midi la vue du Cap, à tribord. Nous louvoyâmes toute la nuit. Le 17 au matin, il s'éleva une brise très violente. Le ciel était couvert d'une brume épaisse qui nous cachait absolument la terre. Nous allions manquer l'entrée de la baie, lorsque nous aperçûmes par notre travers, dans un éclairci, un coin de la montagne de la Table ; alors nous serrâmes le vent, et vers midi nous nous trouvâmes près de la côte, qui est très élevée. Elle est absolument dépouillée d'arbres ; sa partie supérieure est à pic, formée de couches de rochers parallèles ; le pied est arrondi en croupe. Elle ressemble à d'anciennes murailles de fortifications avec leur talus.

Nous longeâmes la terre. A midi, nous nous trouvâmes derrière la montagne du Lion, qui, de loin, ressemble à un lion en repos. Sa tête est détachée, et formée d'un gros rocher, dont les assises représentent la crinière. Le corps est composé de croupes de différentes collines. De la tête du Lion on signale les vaisseaux par un pavillon.

En cet endroit le vent nous manqua, parce que le Lion nous mettait à l'abri ; il fallait, pour entrer dans la baie, passer entre l'île Roben, que nous voyions à gauche devant nous, et une langue de terre appelée la pointe aux Pendus, qui se trouve au pied du Lion. Nous en étions à deux portées de canon, et notre impatience redoublait. C'est de là que l'on aperçoit les vaisseaux en rade, et *l'Indien* n'en devait pas être le moins remarquable.

Enfin, la marée nous avançant peu-à-peu, nous vîmes, des hunes, se développer successivement douze vaisseaux qui étaient au mouillage; mais aucun d'eux ne portait le pavillon français: c'était la flotte de Batavia.

Nous jetâmes l'ancre à l'entrée de la baie. A trois heures après midi, le capitaine du port vint à bord, et nous assura que *l'Indien* n'avait point paru.

Nous voyions, au fond de la baie, la montagne de la Table, la terre la plus élevée de toute cette côte. [...] Je comptais descendre le soir même; la brise m'en empêcha.

De grand matin, *la Normande* alla mouiller plus près de la ville. Elle est formée de maisons blanches bien alignées, qui ressemblent de loin à de petits châteaux de carte.

Au lever du soleil, trois chaloupes joliment peintes nous abordèrent. Elles étaient envoyées par des bourgeois, qui nous invitaient à descendre chez eux pour y loger. Je descendis dans la chaloupe d'un Allemand, qui m'assura que, pour mon argent, je serais très bien chez M. Nedling, aide-de-camp de la bourgeoisie.

En traversant la rade, je réfléchissais à l'embarras singulier où j'allais me trouver, sans habits, sans argent, sans connaissances, chez des Hollandais, à l'extrémité de l'Afrique. [...]

Au Cap, ce 10 janvier 1771.

LETTRE XXI. DU CAP. VOYAGE A CONSTANCE ET A LA MONTAGNE DE LA TABLE.

Les rues du Cap sont très-bien alignées. [...] Je traversai, avec mon guide, une partie de la place, et j'entrai chez madame Nedling, grosse hollandaise fort gaie. Elle prenait le thé, au milieu de sept ou huit officiers de la flotte, qui fumaient leur pipe. Elle me fit voir un appartement fort propre, et m'assura que tout ce qui était dans la maison était à mon service. [...]

Après dîner, je fus voir le gouverneur, monsieur de Tolback [Tulbagh], vieillard de quatre-vingts ans, que son mérite avait placé à la tête de cette colonie depuis cinquante ans. Il m'invita à dîner pour le lendemain. Il avait appris ma position, et y parut sensible.

Je fus me promener ensuite au jardin de la Compagnie. [...]

Je me rappelai qu'un officier de la marine du roi, appelé le vicomte du Chaila, m'avait donné en partant de l'Isle de France une lettre pour M. Berg, secrétaire du conseil. J'avais cette lettre dans ma poche, n'ayant pas eu le temps de la mettre avec mes autres papiers sur *l'Indien*, je fus saluer M. Berg, et je lui remis la lettre de mon ami. Il me reçut parfaitement bien, et m'offrit sa bourse. [...]

Le fils de M. Berg m'invita à venir à Constance, vignoble fameux situé à quatre lieues de là. Nous fûmes coucher à sa campagne, située derrière la montagne de la Table [...]

Le lendemain, nous continuâmes notre route à Constance [...] Le soir, nous arrivâmes à la ville. [...]

Le 10 février, on signala un navire français; c'était *l'Alliance*, un de ceux que l'ouragan avait forcés d'appareiller de Bourbon. Il avait perdu son artimon dans la tempête. Il ne put nous donner aucune nouvelle de *l'Indien*. [...]

Le 11, *la Digue*, flûte du Roi, partie de l'Isle de France il y avait un mois, vint relâcher pour faire quelques provisions. Je connaissais le capitaine, M. Le Fer. Il me dit qu'il ne serait pas plus de huit jours au mouillage, et que de là il ferait route pour Lorient. Je ne comptais plus revoir *l'Indien* ni mes effets; cette occasion me parut favorable; je résolus d'en profiter.

Je fis part de ma résolution à M. Berg et à M. de Tolback: ils me réitérèrent l'un et l'autre l'offre de leur bourse. Un soir, soupant chez le gouverneur, on parla du vin de Constance. M. de Tolback me demanda si je n'en emporterais pas en Europe. Je lui répondis naturellement que le désordre arrivé dans mon économie ne me permettait pas de faire cette emplette, à laquelle j'avais destiné une somme pour en faire présent à une personne à qui j'étais fort attaché. Il me dit qu'il voulait me tirer de cet embarras en me donnant une alverame de vin rouge ou blanc, ou toutes les deux à-la-fois si cela me faisait plaisir. Je lui répondis qu'une seule suffisait, et que je la présenterais de sa part à celui auquel je la destinais. «Non, dit-il, c'est vous à qui je la donne, afin que vous vous souveniez de moi. Je ne vous demande, pour toute reconnaissance, que de m'écrire votre arrivée.» Il me l'envoya le lendemain. M. Berg, de son côté, à qui j'avais beaucoup parlé des honnêtetés que j'avais reçues de monsieur et de

mademoiselle de Crémont, me dit qu'il se chargeait de ma reconnaissance, et qu'il leur enverrait de ma part vingt-quatre bouteilles de vin de Constance.

Dans une situation où je manquais de tout, je trouvais mon sort heureux d'avoir rencontré parmi des étrangers, des hommes si obligeants.

J'arrêtai avec le capitaine de *la Digue* mon passage en France, à raison de six cents livres. Il devait partir quelques jours après. J'usai avec beaucoup de circonspection, du crédit de M. Berg. Je me fis faire un habit uni et un peu de linge. C'était là tout l'équipage d'un officier qui revenait des Indes orientales. Non seulement j'avais perdu tous mes effets, mais je me trouvais endetté de plus de quatorze cents livres.

A peine j'avais fait mes arrangements, que le vaisseau *l'Africain* vint mouiller au Cap ; il venait y chercher des vivres; il était parti de l'Isle de France vers la mi-janvier. Il nous apportait des nouvelles de *l'Indien* : voici ce que nous en apprîmes.

Ce malheureux vaisseau avait perdu tous ses mâts dans la tempête; et après avoir tenu la mer plus d'un mois, il était enfin retourné à l'Isle de France, en si mauvais état, qu'on l'avait désarmé. Il avait reçu des coups de mer par ses hauts, qui avaient mouillé une partie de sa cargaison, et inondé la sainte-barbe au point que les malles des passagers y flottaient. Un honnête homme, appelé M. de Moncherat, m'écrivait qu'il s'était chargé de visiter les miennes à leur arrivée, et qu'à l'exception de ce qui était dans ma chambre, il y avait eu peu de dommage. [...]

On n'avait reçu aucune nouvelle de *l'Amitié*, qui avait probablement péri.

Ce fut pour moi un grand bonheur de recevoir mes effets à la veille de mon départ, et de n'être plus sur *l'Indien*, qui probablement resterait longtemps à l'Isle de France.

La Digue différa son départ jusqu'au 2 mars. Je payai toute ma dépense avec mes lettres de change sur le trésor des colonies, à six mois de vue, et j'y perdis vingt-deux pour cent d'escompte.

Je pris congé du gouverneur, et de M. Berg, qui me donna beaucoup de curiosités naturelles. Je lui avais fait part de quelques-unes des miennes. Mademoiselle Berg me donna trois perruches à tête grise, grosses comme des moineaux; elles venaient de Madagascar. Mon hôtesse me fit une provision de fruits, et me souhaita, en pleurant, ainsi que sa famille, un heureux voyage.[...]

LETTRE XXV. DÉPART DU CAP ; DESCRIPTION DE L'ASCENSION.

Le 2 mars, à deux heures après midi, nous appareillâmes avec six vaisseaux de la flotte de Batavia. Les six autres étaient partis il y avait quinze jours. Nous sortîmes par la deuxième ouverture de la baie, laissant l'île Roben à gauche. Nous dépassâmes bien vite les navires hollandais. Ils vont de compagnie jusqu'à la hauteur des Açores, où deux vaisseaux de guerre de leur nation les attendent pour les convoyer jusqu'en Hollande.

* * *